

Être femme et pionnière : Marie Rollet

Sophie Imbeault

Number 128, Winter 2017

Louis Hébert et Marie Rollet, pionniers de la Nouvelle-France

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/84137ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Imbeault, S. (2017). Être femme et pionnière : Marie Rollet. *Cap-aux-Diamants*, (128), 8–12.

ÊTRE FEMME ET PIONNIÈRE MARIE ROLLET

par Sophie Imbeault

L'arrivée de Louis Hébert à Québec en 1617 sera soulignée et commémorée l'an prochain. Cela fera 400 ans qu'il est venu s'installer à demeure avec sa famille en Nouvelle-France. Espérons que son épouse Marie Rollet sera tout autant honorée et qu'elle ne sera pas considérée seulement comme « la femme de... »

À Québec, dans le parc Montmorency, un monument est consacré à Louis Hébert. Au pied de ce monument, Marie Rollet est représentée avec ses trois enfants ainsi que son gendre, Guillaume Couillard. Plusieurs édifices (hôtel, centre d'hébergement, centre de formation) et rues portent le nom de cette pionnière au Québec.

Dans la littérature, Marie Rollet est moins présente. Son nom est évoqué dans *Le premier jardin* d'Anne Hébert : « Elle dit que le temps retrouvé, c'est du théâtre, et

qu'elle est prête à jouer Marie Rollet sur-le-champ. – Une coiffe d'île de France sur la tête, un tablier de coutil bleu à bavette, de la terre sous les ongles, à cause du jardin, et voilà Ève qui vient d'arriver avec Adam qui est apothicaire du Roi. » Plus récemment, un court roman jeunesse lui a été consacré aux éditions de l'Isatis : *Marie Rollet, mère de la Nouvelle-France* de Sonia K. Laflamme.



Marie Rollet et ses enfants, représentés par le sculpteur Alfred Laliberté pour le monument de Louis Hébert, à Québec, en 1918.

Les premiers historiens tels que Gabriel Sagard (*Histoire du Canada*), l'abbé Jean-Baptiste Ferland (*Histoire du Canada*) et Azarie Couillard-Després (*La première famille française au Canada, ses alliés et ses descendants*) lui consacrent quelques lignes, mais elle apparaît au second plan, comme étant la femme de l'un des premiers colons de la Nouvelle-France. Une très brève biographie porte enfin sur Marie Rollet dans le

Dictionnaire biographique du Canada.

L'étude de l'histoire des femmes en Nouvelle-France n'est pas aisée étant donné la rareté de sources directes. On peut toutefois retracer les grandes lignes du parcours de Marie Rollet par bribes, à travers les yeux des autres, comme dans le *Journal des Jésuites* ou dans les ouvrages de Samuel de Champlain.

NÉE À PARIS

Cette Parisienne est probablement née en 1580. Ses parents sont Jean Rollet, canonier du roi, et Anne Cogu. Elle a au moins un frère, Claude Rollet (1578-1643).

Selon le *Dictionnaire biographique du Canada*, elle s'unit à Louis Hébert, fils de Nicolas Hébert, épicier et apothicaire, et de Jac-

queline Pajot, le 13 juin 1602 à Saint-Germain-l'Auxerrois dans le 1^{er} arrondissement. Son mari, né lui aussi à Paris en 1575, a 27 ans et il est apothicaire.

Paris compte alors 280 000 habitants. L'édit de Nantes mettant fin aux guerres de religion a été promulgué deux ans plus tôt. Saint-Germain-des-Prés, où résident les parents de Louis Hébert, est constitué d'une solide communauté d'apothicaires-épiciers.

Le couple habite sur le chemin de la Petite-Seine (actuelle rue Bonaparte), près du port Malaquest, dans Saint-Germain-des-Prés. Le 8 août 1606, Marie,

Champlain de l'autre côté de l'Atlantique? Marie est une femme éduquée, qui sait lire et écrire. Elle s'occupe donc de faire fonctionner l'apothicairerie de

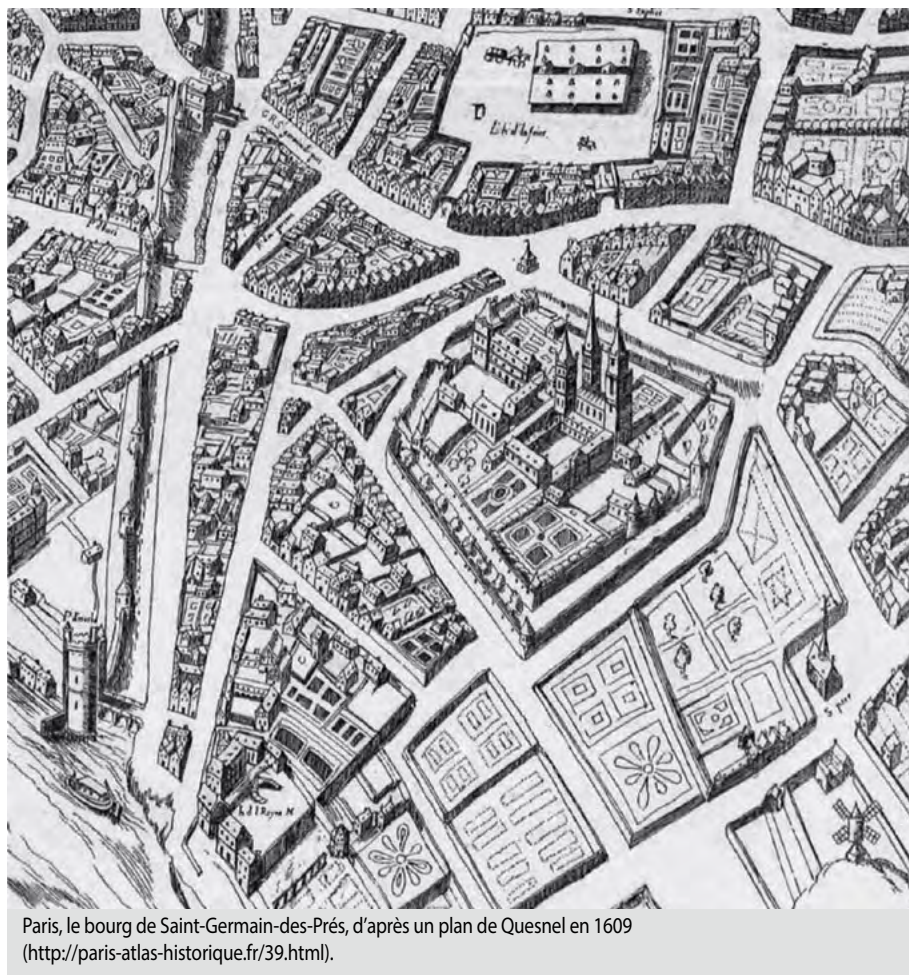
L'apothicaire est un commerçant. Il prépare et vend des médicaments dans sa boutique. C'est aussi un érudit qui calcule les dosages, manipule les plantes et les drogues et qui possède souvent une bibliothèque garnie d'ouvrages scientifiques.

Marie et Louis sont mariés depuis quatre ans seulement quand elle prend en charge seule l'apothicairerie pour la première fois. Ce n'est pas exceptionnel. À l'époque en France, les hôpitaux dirigés par des religieuses ont leur apothicairerie. Selon Marie-Claude Dinet-Lecompte, c'est « au terme d'une longue initiation, fondée principalement sur l'observation ou à partir de stages intensifs [que] les nouvelles recrues sont en mesure de remplacer avantageusement leurs supérieures ». Marie devait donc assister son mari depuis toutes ces années. Cela requiert de sa part la maîtrise de plusieurs éléments complexes : le calcul des dosages, une connaissance des plantes et de leurs propriétés, l'achat de produits, la préparation de sirops, tisanes, onguents, la lecture d'ouvrages savants. Comme l'apothicairerie est un commerce, elle doit également avoir un certain sens des affaires, gérer des comptes, connaître le système des poids et mesures, les diverses monnaies en circulation.

Marie doit donc posséder plusieurs qualités, dont un grand sens de l'autonomie, qui font qu'elle est capable d'assumer des responsabilités tant financières que médicales. Elle ne semble pas correspondre à l'image de la mère au foyer, mais bien plus à une collaboratrice à qui Louis a, rappelons-le, laissé une procuration en 1606.

STATUT DE LA FEMME EN 1600

À Paris, au début des années 1600, la place de la femme est vue à l'intérieur de l'espace domestique. Devenue adulte, elle est d'abord et avant tout une épouse et une mère. Le statut social de son mari, son métier, prédomine. Réticence des corporations à admettre



Paris, le bourg de Saint-Germain-des-Prés, d'après un plan de Quesnel en 1609 (<http://paris-atlas-historique.fr/39.html>).

dont le mari est parti pour l'Amérique quelques mois plus tôt, vend la maison à nulle autre que Marguerite de Valois, reine de France, pour un peu plus de 2 000 livres, ce qui représente une forte somme à l'époque. La reine fait entreprendre la construction d'un hôtel cette année-là face au Louvre, entre les rues de Seine et des Saints-Pères. Marie loge-t-elle ensuite chez sa mère, qui habite tout près dans la rue Haute-Feuille?

Marie met au monde trois enfants : Anne (1602-1619), Guillemette (1608-1684) et Guillaume (1614-1639). Ces naissances sont espacées par les absences de Louis, parti pour Port-Royal. Que fait-elle quand son mari est avec

son mari. Ce dernier signe d'ailleurs une procuration générale en sa faveur devant les notaires Mathieu Bontemps et Guillard, le 24 mars 1606.

En quoi consiste le métier d'apothicaire? Associé à la bourgeoisie, l'apothicaire fait partie d'une corporation puissante qui réunit deux corps de métier depuis 1560 (apothicaire et épiciier). Selon les statuts du 11 mars 1567, le métier d'apothicaire nécessite d'avoir 25 ans pour exercer, quatre ans d'apprentissage et six de compagnonnage; pour celui d'épiciier, trois ans d'apprentissage et quatre de compagnonnage. Louis Hébert est identifié comme marchand épiciier dans deux actes notariés les 20 et 24 juillet 1602.

des femmes dans leurs rangs, peu de corporations féminines, peu d'apprenties, tel est le monde du travail en France au début du siècle. Selon Christine Dousset, « le contrôle et la réglementation des métiers tendent à se renforcer au

trois fois entre 1606 et 1613. En 1606, il accompagne Samuel de Champlain et son cousin Jean de Brencourt, baron de Poutrincourt et de Saint-Just, à Port-Royal. En tant qu'apothicaire, il soigne Français et Amérindiens. Louis rentre en France huit mois plus tard. Il patiente ensuite trois ans avant de repartir, toujours vers Port-Royal, en 1610. Il y reste trois ans, contraint encore une fois de rentrer en France.

L'année 1617 est déterminante pour le couple Hébert-Rollet. Champlain se trouve alors à Paris. Il cherche à consolider la colonie dont il rêve. Il a obtenu pour Louis Hébert un contrat avec la Compagnie du Canada. Pour 200 couronnes par an, ce dernier devra défricher la terre et exercer son métier d'apothicaire en Nouvelle-France. Lui et sa famille seront de plus logés et nourris.

Hébert vend sa maison à Paris et emmène sa femme, Marie Rollet, et ses trois enfants. Marie participe-t-elle à la décision? Sans doute. Les enfants ne sont âgés que de quinze, neuf et trois ans. Elle doit s'assurer de ne pas les exposer inutilement aux dangers pour satisfaire les passions de son mari. Ce dernier planifie de s'installer en Nouvelle-France depuis son premier voyage, onze ans plus tôt. Il s'agit d'une décision qui a été réfléchie.

La famille se dirige vers Honfleur pour s'embarquer. Sur place, ils ont la surprise de constater que les conditions d'engagement ont été changées :

J'ai, Louis Hébert de Paris reconnu et confesse m'estre loué par acte à la Compagnie de Canada pour habiter avec ma famille deux filles et un fils, avec un homme que je mène avec moy nommé Claude Rolet audit pays de Canada et pendant les deux première années travailler à tout ce que me commanderont ceux qui auront charge de ladite Compagnie à Québec, pour le service d'icelle et,

lors qu'il ne s'offrira affaire meritable s'y occuper, lesdits commis de Quebec me donneront licence de deffricher, labourer et améliorer les terres dudit pays, et le provenu de mesdits labeurs et de mes gens, les mettre ès mains de la dite compagnie pendant les deux années, laquelle en pourront disposer comme de chose à elle propre, moyennant qu'elle s'est promise me payer pour tous mes gens et moy, par chacune desdites, la somme de trois cens livres tournois. [...] En outre Promets assister de tout mon pouvoir des malades qui seront de par delà, gratis, sans salaire.

En plus de conditions restrictives concernant la culture de la terre, Louis sera le seul à bénéficier d'un salaire. Qui plus est, ce salaire sera de la moitié de ce qui lui avait d'abord été promis. Il devra même exercer son métier d'apothicaire gratuitement. Marie et le domestique du couple ne seront pas rémunérés, mais seront tout de même au service de la compagnie.

Que faire? La maison est vendue. Louis Hébert et les siens acceptent malgré tout. Le contrat est signé. Ce n'est pas Marie, mais son mari, qui appose son nom au bas du contrat qui lie la famille pour deux ans, le 6 mars 1617.

Marie Rollet s'embarque avec son mari et sa famille, y compris son frère Claude et leur domestique Henri, sur le *Saint-Étienne* le 11 mars 1617. Le navire transporte aussi Champlain, François Gravé du Pont et le père Joseph Le Caron.

LA VIE D'UNE PIONNIÈRE À QUÉBEC

Après un difficile voyage en mer de deux mois, le navire sur lequel Marie et sa famille ont voyagé accoste à Tadoussac le 14 juin. Leur destination finale est Québec, où ils arrivent en juillet. Que fait-elle dans les premiers



FONTAINE EMPORTÉE DE FRANCE PAR LOUIS HÉBERT, CONSERVÉE CHEZ LES SŒURS DU BON PASTEUR DE QUÉBEC.

Fontaine emportée de France par Louis Hébert conservée chez les sœurs du Bon-Pasteur de Québec (Azarie Couillard-Després. *La première famille française au Canada, ses alliés et ses descendants*. Montréal, Imp. de l'École catholique des sourds-muets, 1906, p. 305.

XVII^e siècle en France au détriment des femmes le plus souvent ».

Depuis quelques années, les travaux des historiens et des historiennes jettent un regard différent sur la place de la femme dans la société du XVII^e siècle, notamment dans le commerce. Marie Rollet en constitue un exemple probant. Qui plus est, le couple représente souvent une véritable association quand il y a un commerce en jeu. Louis sait qu'il peut compter sur sa femme en son absence pour assurer la continuité de son apothicairerie, en plus de s'occuper des enfants.

PARTIR POUR UNE NOUVELLE VIE

Louis Hébert est tenté plusieurs fois par le Nouveau Continent. Il s'y retrouve

mois de son installation? De nombreuses tâches l'attendent.

Il faut d'abord travailler pour la compagnie qui les a fait venir. Marie continue donc, comme au temps de sa vie parisienne, d'assister son mari dans ses fonctions d'apothicaire et veille à l'installation de sa famille. Il faut rapidement construire une maison. Comme nous l'indique Daniel Simoneau dans



Léon Ville. *Les premiers colons franco-canadiens : Marie Rollet*. Paris, Talra, 1928. (Coll. « La vie au désert », 26).

le présent numéro, celle-ci est située sur l'emplacement actuel du Séminaire de Québec, dans la cour des Petits. Aménagée avec ce qu'ils ont emporté de Paris, elle sera remplacée par une autre plus spacieuse, le moment venu. À travers tout cela, Louis défriche et cultive la terre pour le profit de la Compagnie du Canada.

Marie le seconde. Elle joue également un rôle important dans la société française naissante sur les rives du Saint-Laurent, accueillant Hélène Boullé en 1620, devenant marraine de plusieurs Amérindiens lors de leur baptême catholique et préparant, notamment en 1627 lors de celui de Naneogauchit, le repas de fête. Le fait d'être marraine, en plus de resserrer les liens avec les

Amérindiens, participe au rayonnement social de la famille. En plus de tout cela, elle enseigne calcul, lecture et écriture à ses enfants et aux Amérindiens.

En 1620, sa vie change encore. Le contrat avec la Compagnie du Canada a pris fin. Marie fait maintenant partie de l'élite administrative, car son mari a été nommé procureur du roi par Champlain. Les enfants du couple constituent de bons partis. Guillemette épouse ainsi Guillaume Couillard de Lespinay, l'année suivante, le 26 août 1621. Champlain et son beau-frère sont présents.

SECOND MARIAGE

Hébert fait une chute sur la glace qui entraîne son décès le 25 janvier 1627. Marie hérite alors de la moitié de ses biens et leur fille Guillemette, de l'autre moitié, Guillaume étant pour sa part encore mineur. Son gendre Couillard, âgé d'environ 35 ans, devient le chef de la famille.

Le comportement adopté alors par Marie n'a rien d'exceptionnel. Selon Christine Dousset, « la famille fonctionnant comme une entité économique, sphère professionnelle et sphère familiale s'interpénètrent largement. Ce qui prime, c'est la volonté de pérenniser une entreprise, surtout lorsqu'il y a des enfants, et il revient à la veuve d'assurer la transition d'une génération à l'autre. Cet intermède féminin peut être plus ou moins long, et déboucher sur une association avec le fils ou le gendre ».

Pourtant, cela ne fait que neuf ans que la famille est installée en Nouvelle-France. Cet incident aurait pu imposer un choix et marquer le retour de la famille en France. Mais la veuve Hébert préfère rester. Elle attend deux ans, dans une colonie si jeune, avant de se remarier. Elle épouse Guillaume Hubou à Québec, le 16 mai 1629. Ce Normand, fils de Jean Hubou et de Jeanne Goupil, est arrivé en Nouvelle-

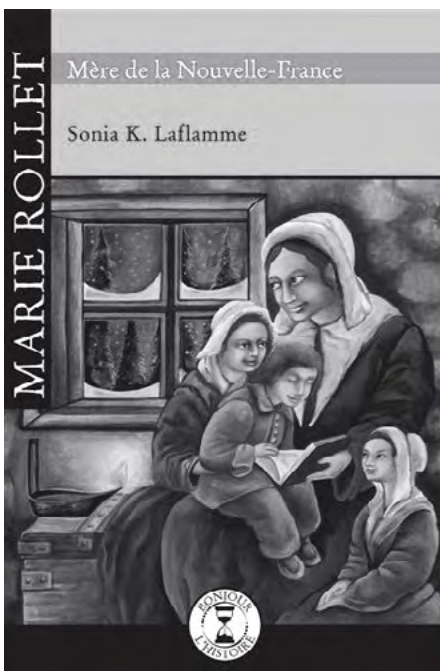
France deux ans auparavant. Champlain et Olivier Le Tardif assistent à l'union. La différence d'âge entre les deux époux est importante, il est environ 25 ans plus jeune qu'elle. Ils n'auront pas d'enfant.

LES KIRKE À QUÉBEC

Ce remariage n'est peut-être pas étranger au fait que les habitants doivent affronter la famine et les attaques iroquoises. De plus, les frères Kirke menacent alors de s'emparer de Québec et de déposséder la France du Canada au nom du roi d'Angleterre, Charles 1^{er}. Marie, ayant à sa charge un fils mineur, doit trouver un appui en ces heures fatidiques pour assurer la survie de la famille. Le remariage est souvent la stratégie privilégiée.

Québec tombe bientôt aux mains des Kirke. Que faire? Partir ou rester? Marie et les siens demandent l'avis de Champlain avant son départ. Couillard et Hubou ont environ vingt arpents en culture. Champlain leur suggère d'attendre et de faire au moins la prochaine récolte : « Ils me remercièrent du conseil que je leur donnai, disant qu'ils le suivraient, espérant néanmoins nous revoir la prochaine année, avec l'aide de Dieu », note Champlain dans ses récits de voyage. Marie et sa famille (son second époux, son fils Guillaume de quinze ans ainsi que sa fille et son gendre, Guillaume Couillard) choisissent de demeurer à Québec. Ils feront la récolte, puis une autre et encore une autre. Pendant environ trois ans, ils continueront de s'occuper de leurs terres.

Leur rôle politique est aussi important. La famille doit s'assurer de maintenir les relations d'amitié qui lient Français et Amérindiens depuis une trentaine d'années. Comme le souligne le *Dictionnaire biographique du Canada*, Guillemette recueille Charité et Espérance, deux jeunes Amérindiennes appartenant à Champlain. Avec sa mère Marie, elle s'occupe de leur éducation reli-



Sonia K. Laflamme. *Marie Rollet, mère de la Nouvelle-France*. Montréal, Éditions de l'Isatis, 2024, 72 p.

gieuse, tout comme de celle d'Olivier Le Jeune, un esclave noir, propriété de la famille.

Après le retour des Français, en 1632, c'est dans la maison de Marie que la première messe est célébrée : « Elle a une belle famille, sa fille est ici mariée à un honnête Français. Dieu les bénit tous les jours, il leur a donné de très beaux enfants. Leur bétail est en très bon point, c'est l'unique famille française habituée en Canada », précise-t-on dans les *Relations des Jésuites*.

UNE FAMILLE AU RICHE PATRIMOINE TERRIEN

En 1627, Marie hérite de la moitié des biens de son premier époux, Louis Hébert, qui vient de décéder. Elle va en préserver le patrimoine pendant ses deux années de veuvage, le faire fructifier et même l'élargir. La famille Hébert possède de vastes étendues de terres. Tout d'abord le fief du Sault-au-Matlot, dont la propriété est reconvenue le 4 février 1623. Cela équivaut aux terrains sur lesquels sont aujourd'hui construits la basilique et le séminaire ainsi que les rues Hébert et Couillard.

Puis, le 28 février 1626, Hébert obtient d'autres terres le long de la rivière Saint-Charles (le fief de Lespinay). Guillaume Hubou, second mari de Marie Rollet, agrandit encore le patrimoine foncier. Il obtient le coteau Sainte-Genève, où le couple réside depuis le 2 décembre 1635. Toutes ces terres font de la famille une riche propriétaire terrienne.

Les enfants du couple feront de beaux mariages. Anne avait, à quinze ans, épousé Étienne Jonquet (1590-1619) le 23 novembre 1617. Ce mariage, célébré par le père Joseph Le Caron, a fait date, car il est le premier à avoir été officié au Canada selon les rites de l'Église catholique. Anne est décédée au cours d'un accouchement, en 1618. Guillaume a pour sa part épousé Hélène Desportes, le 1^{er} octobre 1634. Marie devient grand-mère, puisque le couple aura trois enfants avant le décès de son fils le 23 septembre 1639. Mariée à Guillaume Couillard de Lespinay depuis 1621, Guillemette aura l'union la plus éclatante. Guillaume est anobli par le roi en 1654. Guillemette fait désormais partie de l'élite nobiliaire de la colonie. La famille compte dix enfants et possède domestiques, vastes terres et résidence cossue.

LAISSER UNE TRACE

À 69 ans, Marie Rollet décède à Québec. Elle est inhumée le 27 mai 1649. Elle abandonne derrière elle ses proches : son mari, sa fille Guillemette et plusieurs petits-enfants.

Mais elle laisse également une vie pleine, marquée de premières. Plus que des documents, des sources, de la correspondance, les faits témoignent pour elle. Elle est partie intégrante de l'histoire d'une colonie nouvelle. Elle peut certes revendiquer, comme son mari Louis Hébert, le titre de pionnière. Il a pris la décision de partir pour une nouvelle contrée, mais elle a choisi d'y rester lors de moments critiques et aura finalement passé beaucoup plus

de temps que lui sur ses terres, plus d'une trentaine d'années.

Première femme européenne à venir s'installer en Nouvelle-France, à en cultiver le sol, elle seconde son mari, Louis Hébert, enseigne aux enfants blancs et amérindiens. Elle maîtrise l'art de la diplomatie et contribue nettement à renforcer les échanges et les liens naissants entre Français et Amérindiens. Bien sûr, ce ne sont là que les grandes étapes de sa vie. Grandes et impressionnantes étapes. Son quotidien et ses pensées nous échappent, faute de sources. Force est de constater toutefois que Marie Rollet est une personne incontournable dans la jeune colonie, ayant la confiance de Champlain et dont la compagnie est recherchée. Son rôle dans l'histoire est indéniable. Elle s'est fait un nom.

Sophie Imbeault est historienne et éditrice.

Pour en savoir plus :

Scarlett Beauvalet-Boutouyrie. *Les femmes à l'époque moderne (xvi^e-xviii^e siècles)*, Paris, Belin, 2003.

Ethel M. G. Bennett. « Marie Rollet », *Dictionnaire biographique du Canada*, tome 1.

Azarie Couillard-Després. *La première famille française au Canada, ses alliés et ses descendants*. Montréal, Imprimerie de l'École catholique des sourds-muets, 1906.

Christine Dousset. « Commerce et travail des femmes à l'époque moderne en France », *Les Cahiers de Framespa*, vol. 2, 2006 [En ligne], consulté le 17 septembre 2016. <http://framespa.revues.org/57>.

Dominique Godineau. *Les femmes dans la société française, 16-18^e siècles*. Paris, Armand Colin, 2003.

Anne Hébert. *Le premier jardin*. Paris. Seuil, 1988, p. 78.

Sonia K. Laflamme. *Marie Rollet, mère de la Nouvelle-France*. Montréal, Éditions de l'Isatis, 2011, 72 p. (Coll. « Bonjour l'histoire »).